

Mots clés : entreprise, véhicule électrique, voiture électrique, borne de recharge, mobilité, transition énergétique, automobile, location longue durée, développement durable...

Communiqué de presse

Transition énergétique et gestion de flotte automobile sont-elles compatibles ?

Paris, le 21 septembre 2023,

Les entreprises françaises sont contraintes de s'adapter constamment aux nouvelles normes environnementales, avec notamment le développement des ZFE et à l'horizon 2035, avec la fin annoncée des ventes de véhicules thermiques neufs.

La transition énergétique et l'électrification des flottes automobiles sont donc des enjeux cruciaux pour ces prochaines années, mais se heurtent pourtant à de nombreux obstacles. Comment le verdissement des flottes se met-il en place dans les entreprises ? Sont-elles toutes égales face à cette question ?

Des flottes en cours de verdissement...

Le verdissement des flottes est un des enjeux majeurs de la mobilité en entreprise. Cependant, en 2022, on estime que **66 % des entreprises n'ont pas atteint les quotas légaux de verdissement de leur parc en France¹**. Ce bilan mitigé s'explique en partie par le fait que les entreprises font face à de nombreux freins envers cette transition (coûts financiers et opérationnels).

Néanmoins, pour inciter les entreprises à électrifier leurs flottes automobiles, plusieurs mesures ont été mises en place depuis septembre 2021 telles que : bonus ou malus écologique, primes à la conversion des véhicules utilitaires, aides à l'installation de bornes de recharge, exonération de la taxe sur les véhicules de sociétés, etc.

De plus, **la législation s'adapte pour encourager cette transition**. La **Loi d'Orientation des Mobilités** (Loi LOM) par exemple, vise à améliorer les déplacements des citoyens, tandis que le **Plan Relance économique** (post-Covid 19) vise lui à développer les énergies renouvelables et favoriser la transition vers des véhicules plus propres.

L'objectif de ces réglementations est d'obliger les entreprises à mettre en place des solutions de mobilités durables. Malgré ces incitations réglementaires et économiques, l'adoption de véhicules électrifiés ne progresse pas suffisamment.

...mais une mise en pratique complexe pour les TPE/PME

La transition énergétique des flottes automobiles s'avère être plus complexe que prévu. En effet, les TPE et PME sont contraintes de **repenser la gestion de leurs parcs**, ce qui peut affecter leur efficacité. De plus, cette transition représente un coût élevé pour ces entreprises, qui manquent d'informations et de sensibilisation sur les options disponibles (ex : choix de véhicules électrifiés, kilométrage, assurance, services complémentaires, etc.)

Cette transition nécessite non seulement des **ressources financières** importantes mais aussi **humaines** pour : comparer les offres, former les collaborateurs, gérer le suivi quotidien, etc. Or les TPE et PME

¹ Dans une étude publiée par l'ONG Transport & Environnement France (T&E France) en mars 2023

n'ont pas toujours la possibilité de dédier une personne à temps plein sur cette mission, la taille de leur parc automobile ne le nécessitant pas forcément.

Pour financer ce changement, les sociétés peuvent choisir entre deux options de financement : la LLD (location longue durée) ou la LOA (location avec option d'achat). Actuellement, **64,7% des véhicules d'entreprises sont immatriculés LLD²** et la part de marché de la LLD augmente chaque année. Cette option de plus en plus privilégiée permet une maîtrise des coûts, une optimisation de la trésorerie, des avantages fiscaux, et simplifie la gestion du parc automobile en incluant des services comme l'entretien et la réparation.

Beev pour accompagner les entreprises dans leur transition

Conscientes des enjeux environnementaux, les entreprises reconnaissent néanmoins leur **besoin d'être accompagnées dans leur transition énergétique** et la gestion de leur parc automobile.

Beev, expert du verdissement des parcs automobiles, accompagne les entreprises possédant des flottes de 1 à 500 véhicules pour transitionner vers l'électrique. Beev agit également en tant que courtier et aide les sociétés à trouver la bonne solution de financement pour leur flotte.

Enfin l'entreprise contribue activement au verdissement du parc automobile européen en fournissant à tous les professionnels les outils nécessaires pour ce changement, désormais obligatoire : en 2024, **20% des véhicules du parc automobile d'entreprise devront être à faible émission³**.

À propos de Beev

Beev, créée par **Solal Botbol** et **Chanez Djoudi**, accélère la transition électrique des entreprises en fournissant un écosystème complet de solutions et de services autour de l'électrification de leur flotte : car policy, TCO, offre de véhicules multimarques de 3 à 60 mois, installation de borne de recharge, carte de recharge compatible avec +200 000 bornes de recharge et plus.

Comptabilisant plus de 1 800 clients accompagnés par ses experts, **labellisé GreenTech Innovation** par le Ministère de la Transition Écologique, Beev compte à son capital des fonds d'investissements de renommée européenne. Grâce à ces services, **Beev s'engage à rendre la transition énergétique vers l'électrique plus simple et plus efficace pour tous.**

Chiffres clés :

- En moyenne 2 véhicules vendus par jour
- En moyenne 4 bornes de recharge installées par jour
- Depuis 2019 : 1 500 à 2 000 clients accompagnés

Site web: <https://www.beev.co/>

² D'après ALD Automotive, Les chiffres clés de la LLD en France* | Août 2023, Source SesamIld/Dataneo

³ D'après la loi d'orientation des mobilités (LOM) le 26 décembre 2019